



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉUNIONS D'INFORMATIONS PAC 2023-2027

à Pau, le 3 février 2023

Afin d'informer les exploitants des nouvelles dispositions de la programmation PAC 2023-2027, la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) organise des réunions :

- le jeudi 9 février de 10h00 à 12h00, à l'Institut Jean Errecart à Saint Palais (amphithéâtre) ;
- le lundi 20 février en visio conférence de 9h45 à 12h00. Les conditions d'accès seront diffusées ultérieurement sur le site de la préfecture.
- et le mardi 21 février de 10h00 à 12h00, au lycée agricole Pau Montardon (amphithéâtre).

Les personnes visées par des mesures de biosécurité actuellement en vigueur au titre de l'Influenza Aviaire sont invitées à participer à la réunion organisée le lundi 20 février 2023 en visioconférence.

Des réunions supplémentaires seront éventuellement organisées si besoin.

Vous pouvez retrouver ces informations sur le site de la préfecture : <https://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/Actualites>

Pour tout complément d'information, veuillez contacter la DDTM au 05.59.80.86.00, ou à l'adresse suivante : ddtm-pea@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :

Tel : 06 15 20 31 38

Mél : pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64    

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64    